



T'as vu Rat Volant,
on fini toujours par
connaître la vérité



M'ouais????

SPELEO-CLUB DE VILLEURBANNE

Echos du sous-sol

N° SPECIAL SEPTEMBRE 2008

*Publication mensuelle du Spéléo Club de
Villeurbanne*

Au Sommaire :

**LES AVEUX DU PRINCIPAL
TEMOIN DU TERRIBLE DRAME
DE LABADERQUE EN DIRECT
D'ARBAS EN HAUTE
GARONNE**

DU MAGRET MALGRE TOUT



**De notre envoyé spécial de
" L' écho des Pyrénées "**

Un récent scandale, qui défraya la chronique dans les Pyrénées très précisément à Labaderque commune d'Arbas en Haute Garonne, vient enfin de trouver son épilogue après une très longue et difficile enquête.

Ce sont les principales minutes du procès que je vous rapporte du tribunal de Toulouse.

J.E.

" Le Président :

Que le premier témoin se présente à la barre, veuillez dire votre nom et fonction !

Barby :

Bonjour Mr Le Président, je m'appelle Barby, Emile Barby originaire du Lot et barbecue professionnel de mon état.

Le Président :

Pouvez-vous nous préciser quelle est votre responsabilité dans les événements qui nous occupent et éventuellement les conséquences qui en découlèrent ?

Pour tout contact et informations :

Spéléo-Club de Villeurbanne, Maison Berthy Albrecht
14 place Grandclément - 69100 Villeurbanne.

Réunion : tous les mercredis (à partir de 20h30) - local S.C.V. au sous-sol.

<http://speleoclubvilleurban.free.fr>
speleoclubvilleurbanne@hotmail.com

Barby :

Je suis barbecue professionnel issu d'une longue lignée attachée à la tradition et d'une fabrication ancienne tirée des meilleures fontes du Nord de la France.

Notre guilde ne fait pas feu de tout bois et s'inscrit en faux face à la vague moderniste électrique ou gazeuse qui est un affront à l' éthique même d'une pratique ancestrale que ...

Le Président :

Oui ! Bon Très bien, venons-en aux faits, étiez-vous là le jour des faits ?

Barby :

Comme je vous vois Mr le Président, et ce fut un moment qui, encore aujourd' hui, fait naitre dans mon esprit un effroi qui n'a d' égal que la révolte qui me submerge ! Aussi je tiens à préciser ...

Le Président :

Les faits Mr Barbecue ! Les faits ! Les deux accusés, ici présents, attendent, de votre témoignage, plus que de l' indignation!

Barby :

Je m'appelle Barby Mr le Président et non barbecue qui est ma fonction, ce nom m'a été donné par mon père Georges Donahue Barby originaire du Vermont, que Dieu bénisse ..

Le Président :

Témoignez Monsieur Barby , témoignez s' il vous plait !!

Barby :

Eh bien voilà :

Alors que tout montrait que les ingrédients - qui avaient été disposés sur mon partenaire et ami monsieur Grillot, ici présent - se rôtissaient progressivement dans la meilleure

.../...

tradition et que je m'activais à soutenir le moral des braises dont j'avais la responsabilité, tout à coup, ces dernières furent prises d'une frénésie incontrôlable dans un nuage de fumée intense et un tourbillon de flammes terrifiantes. Et puis plus rien ! Que des étoiles ! C'est pour cette raison, Mr le Président que je ne peux vous décrire les raisons du drame qui nous occupe, parce que je n'ai rien vu !

Le Président :

Dites donc ! Mr Barby ! Considérez-vous que vos propos vont pouvoir nous éclairer sur quelque ce soit ?

Barby :

Monsieur le Président ! En tant que professionnel, je me dois d'être d'une totale et parfaite objectivité, les faits sont patents ! C'était un incendie ! Et je n'y suis pour rien ! Et je tiens à préciser que les actuels et permanents excès médiatiques de la presse qui ont jusqu'à ce jour déformé la vérité sur cette affaire sont une source d'incompréhension et de calomnies inacceptables ! J'ai moi-même été traîné dans la boue, accusé je ne sais de quel laxisme dans mon travail ! Moi ! Dont la fonte nodulaire a été tirée de la refonte du foyer d'une locomotive 241P Moi ! Qui depuis 90 ans assure un service irréprochable dont ont témoigné tous mes maîtres à ce jour, moi

Le Président :

Enfin Mr Barby ! Il y avait pourtant bien du sable sur les magrets et une plainte des consommateurs pour lesquels nous sommes en train d'estimer !

Barby :

Mr le Président, je suis monté sur quatre pieds forgés dont la stabilité n'a d'égal que la rigidité et le poids ! Je ne vois depuis ma naissance que le ciel et les étoiles et en forçant un peu, je peux voir l'horizon ! Jamais, à ce jour, il ne m'a été donné d'apercevoir le sol et encore moins ce que vous appelez du sable ! Ce serait une indignité ! Posez vos questions à mon ami maître Grillot , je n'ai plus rien à ajouter !

Le Président :

Restez ici Mr Barby ! Qu'on fasse venir le témoin suivant Présentez vous !

Grillot :

Bonjour Président, J'm'appelle Grillot, Jules Grillot, accessoire.

Le Président :

Je vous serai reconnaissant de m'appeler Monsieur le Président et de me préciser ce que vous appeler "accessoire", c'est vague !

Barby :

Monsieur le Président ! Bien que d'extraction modeste, Mr Grillot est une Grille de cuisson dont je m'honore d'être le compagnon depuis 30 ans. Son inoxydable amitié a toujours été pour moi une source de richesse culinaire et une permanente.....

Le Président :

Bien bien, continuez Mr Grillot ,et donnez-moi votre version des faits.

Grillot :

Ben voilà ! C'est comme l'a dit Barby, moi non plus j'ai rien vu ! Mais j'ai senti !

Le Président :

Vous avez senti ! Et senti quoi ?

Grillot :

Eh ben qu'on me foutait par terre ! Et pas dans le sable, d'abord c'était des cailloux !

Le Président :

Ah ! Vous, vous connaissez ça !

Grillot :

Ben, nous autres, grilles de cuisson on n'est pas traité pareil, on nous balance n'importe où, on nous laisse crado, on nous marche dessus, on nous blesse avec des pinces , on...

Le Président :

Et c'était qui ce "On" qui vous jeta au sol ?

Grillot :

Ben comme j'veus l'ai dit , j'en sais foutre rien du tout vu la fumée !

Le Président :

Messieurs, je m'impatiente, peut-être pourriez-vous me dire ce qui se passait autour de vous et qui était là avant l'incendie et avant les émanations de fumée ?

Barby :

Rien d'exceptionnel Monsieur le Président, les habituels humains avides de viandes grillées. Ha ! Il y avait aussi notre compagnon Mr Lessac.

Le Président :

Pourriez- vous décrire les humains ou humaines présents ce jour là ?

Barby :

Ils étaient deux, un grand brun , pas tout jeune, et un jeune éphèbe plutôt blond.

Le Président :

Comment pouvez-vous affirmer qu'il s'agissait de un et pas une ? Compte tenu de votre condition de barbecue ?

Barby :

Monsieur le Président, en 90 ans, j'ai pu me faire une opinion m'autorisant à différencier sans erreur une humaine d'un humain. Ces derniers comportent un renflement au milieu du corps qu'ils me mettent d'ailleurs en permanence sous le nez. Je voudrais dire à ce propos...

Grillot :

Ouais ! Président, ils appellent ça des balloches ! Y-en a de toutes sortes ! J'en ai même vu des complètement grillées, surtout chez ceux qui utilisent de l'alcool ou de l'essence !

De notre envoyé spécial :

" Les incidents qui ont ponctué la séance d'hier n'ont pas permis, encore, de lever le voile sur cette affaire. Le président semble plus calme aujourd'hui en rentrant dans le prétoire... "

Le Président :

Asseyez vous , nous allons reprendre la séance .
Je demande, avec la plus grande fermeté, qu'aujourd'hui les témoins s'attachent à ne citer que des faits en rapport direct avec l'affaire .
Je rappelle à tous qu'il y a deux accusés dont la réputation et l'intégrité morale sont en jeu.
L'extrême gravité des faits qui ont donné lieu à plainte ne tolère pas l'approximation et les états d'âme de chacun.
J'appelle Monsieur Lessac à la barre.
Mr Lessac, j'ai conclu hier, de vos propos, que le charbon de bois ne pouvait être incriminé dans la pollution des magrets.
Exit donc une quelconque accusation dans ce sens.
Mais alors ? Qui est en cause puisque vous dites avoir tout vu ?

Lessac :

Merci monsieur le Président d'avoir innocenté mon entreprise et mon charbon.
Voilà les faits : quand les flammes ronflantes ont surgi, le grand brun s'est précipité avec deux bouts de bois pour sortir Mr Grillot des flammes et l'a déposée sur le sol...

Grillot :

Déposé !! Déposé !

Lessac :

Je pense que Mr Grillot a été surpris, d'où sa sensation d'avoir été jeté. En fait, le grand brun a bien déposé la grille mais dans la précipitation.
J'ai vu que, des magrets sont partis sur le sol. Il les a d'ailleurs immédiatement reposés sur Mr Grillot.

Le Président :

Eh bien voilà ! Nous tenons notre coupable !
Accusé levez-vous ! Reconnaissez vous les faits dans leur intégralité ?

L'accusé :

Oui votre Honneur...

Le Président :

Avez vous quoi que ce soit à ajouter pour votre défense ?
Mais avant tout, pourriez-vous me dire de quel pays vous venez , car vous êtes étranger et peut-être assez peu au fait de nos coutumes françaises?
Sans doute , dans vos contrées mange-t-on le magret sauce au sable ?

L'accusé :

Je m'insurge, votre Honneur, je suis bon Français, né en France !
Je déduis de vos propos que vous faites allusion à mon nom " Ben" qui malheureusement est la contraction d'un surnom qui me colle à la peau depuis 40 ans au point que j'en oublie mon vrai nom.

Le Président :

Ben ? Ben ? Ben quoi, parce que des Ben il y en plein des Ben, Ben-Zéma, Ben-Arffa, Ben que sais-je encore ?

L'accusé :

Ben-Hur monsieur le Président

Le Président :

Dont acte ! Continuez monsieur Ben-Hur

L'accusé :

Tout d'abord, je tiens à disculper mon jeune compagnon de toute faute en rapport direct avec l'adjonction inopinée de sable sur les magrets.
Mais je tiens à préciser que si je n'avais pas enlevé les magrets de l'excellent support qu'est Mr Grillot, il n'y aurait plus eu de magrets du tout.

Le Président :

C'est très aimable à vous de disculper votre compagnon, mais tout conduit à penser qu'il avait mis trop de magrets sur Monsieur Barby...

Grillot :

C'est pas Barby ! C'est ma pomme !

Le Président :

Oui excusez moi, je finis par m'y perdre, continuez Monsieur Lessac

L'accusé :

Non pas Lessac, c'est moi Ben-Hur qui parlait monsieur le Président...

Le Président :

Oui... Bon d'accord ! Continuez...

L'accusé :

On ne peut condamner une si petite inconséquence qu'il faut sûrement mettre sur le compte de l'enthousiasme juvénile et de l'inexpérience.
J'aurais dû anticiper, en tant qu'ancien mieux averti, les aléas possibles de la cuisson sur barbecue.

Le Président :

Mais vous ne l'avez pas fait !
N'y a-t-il pas là un fond de perversité ? Au mieux, une attitude discutable, dans ce cas, de pédagogie par l'expérience ? Bien dans les mœurs des anciens !

L'accusé :

En aucun cas votre Honneur !
C'est juste une distraction passagère de sa part. Comme invité, sur le coup, je ne me sentais pas le droit d'intervenir ou de critiquer qui que ce soit .
Seuls ceux qui entreprennent font parfois des erreurs!
Et mon jeune ami était visiblement à son affaire.

Le Président :

Donc votre ami n'y est pour rien ! Justifiez si c'est possible votre inqualifiable comportement !

L'accusé :

Il n'y a rien de sournois dans mes actes monsieur le Président ! Seul un réflexe malheureux dans ces circonstances dramatiques m'ont fait remettre, à la disposition de Monsieur Grillot, les magrets tombés au sol.

J'en profite pour présenter mes excuses à Mr Grillot qui a été visiblement perturbé.

Vous savez sans doute ce qu'est un réflexe de Pavlov, c'est un phénomène d'imprégnation cérébrale généré par un conditionnement de type atavique ou culturel et qui...

Le Président :

Vous n'allez pas vous aussi me raconter votre vie comme les témoins ici présents ! Continuez sur des faits !

L'accusé :

En gros mon réflexe était incontrôlable et justifié à mes yeux ! On ne laisse pas de la nourriture sur le sol !

Seulement je n'ai pas pensé une seule seconde que des grains de sable avaient pu se coller aux magrets.

Si cela avait été le cas, naturellement que je les aurais nettoyés !

Je ne plaide coupable que de distraction passagère et je reste pétri de remord d'être à l'origine d'une pareille bétise !

Que mes accusateurs pardonnent mon inconséquence et surtout qu'ils ne me privent pas éternellement de leur considération et de leur amitié et par dessus tout de barbecue ou pire encore, de paella !

Le Président :

Vous avez aussi mis du sable dans des paellas ?
Combien de canines, de molaires avez-vous à votre actif ?

L'accusé :

Mais non votre Honneur ! En aucun cas ! Ça tourne à la calomnie !

Le Président :

Bien ! Je préfère !
Peut-être aviez-vous bu plus que de raison compte tenu du contexte festif des événements ?

L'accusé :

J'avoue que quelques bières avaient bien circulé entre mon jeune ami et moi ...

Le Président :

J'apprécie votre franchise et j'en tiendrai compte.
Je vais donc rendre mon jugement sur cette affaire :

- 1- Attendu que les différents témoignages concordent
- 2- Attendu qu'il n'y a pas eu malignité de la part de l'accusé mais seulement une certaine inconséquence peut-être due en partie à l'alcool.
- 3- Attendu qu'il n'y a pas eu de blessures ni bris de dents des plaignants
- 4- Ces derniers n'ont pu cependant apprécier à leur juste valeur les sus-cités magrets d'où un ressentiment justifié

5- En conséquence, je déclare l'accusé coupable de négligence et le somme, en fait de peine, à présenter ses plus plates excuses aux plaignants ce qu'il a fait déjà en partie dans sa défense.

-La séance est levée !

-Mr Lessac veuillez vous approcher, s'il vous plait ?
(le président s'approche de Lessac et lui murmure à l'oreille " pourriez-vous me confier votre astuce pour griller le mouton ?)

Reportage photos des évènements



Photo du lieu du drame



Photo d'une victime tenant sa mâchoire douloureuse au fond à gauche sur la photo



Photo d'une autre victime tenant également sa mâchoire douloureuse, à gauche sur la photo